



Communiqué

Fusions forcées d'organismes éco-quartiers

Montréal, le 11 janvier 2011 – Suite à la vague de fusions d'éco-quartiers en 2010, le Regroupement des éco-quartiers (REQ) manifeste sa déception par rapport à la façon dont ont été conduits les appels d'offre pour la gestion du programme Éco-quartier dans les arrondissements Sud-Ouest et Plateau Mont-Royal.

Nous aurions grandement apprécié que les candidatures dans l'arrondissement Sud-Ouest soient étudiées plus longtemps. «Nous avons déposé notre soumission à la date prévue le vendredi 10 décembre et nous avons été avisé le lundi suivant que notre candidature n'était pas retenue», souligne Nicole Bastien directrice de Pro-Vert Sud-Ouest qui gère depuis 15 ans des organismes éco-quartiers dans le Sud-Ouest.

Nous désapprouvons la coupure de 50 000\$ de l'enveloppe budgétaire consacrée au programme Éco-quartier dans l'arrondissement Sud-Ouest. L'organisme retenu devra composer avec un budget total pour tout l'arrondissement qui passera en 2011 de 198 000\$ à 148 000\$. «Nous croyons que ces coupures se traduiront inévitablement par une perte de service de proximité pour les citoyens», affirme Paul-Antoine Troxler, président du REQ.

Nous déplorons le fait que le Comité Saint-Urbain, après avoir géré le programme Éco-quartier pendant 13 ans sur le Plateau Mont-Royal, ait dû découvrir par lui-même que sa candidature n'avait pas été retenue. «C'est en furetant par hasard sur le site de l'arrondissement que nous l'avons appris», soutient Valérie Koporek, directrice du Comité Saint-Urbain. En 1997, on comptait 5 éco-quartiers dans cet arrondissement se divisant une subvention annuelle de 250 000\$. En 2010, cette subvention était de 200 000\$ pour 2 éco-quartiers.

Au début de l'année 2010, nous comptons 26 organismes éco-quartiers et deux points de services dans 11 arrondissements qui desservaient 75% de la population montréalaise. En ce début d'année 2011, il reste seulement 20 organismes éco-quartiers pour desservir les citoyens de 12 arrondissements. «Dans l'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville, c'est quatre éco-quartiers fortement enracinés dans leur milieu qui viennent de fermer», déplore Paul-Antoine Troxler. À cette vague de fermeture, s'ajoute en décembre dernier, la perte de l'unique point de services pour les citoyens du secteur ouest de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie.

Nous pensons que la fermeture d'organismes éco-quartiers et de points de services risque d'entraîner une diminution de proximité avec les citoyens et de services. La disparition de ces organismes éco-quartiers signifie la perte d'années d'expertises accumulées sur des problématiques locales. «Ces éco-quartiers ont tissé des liens dans leur communauté qui leur conféraient une véritable capacité de mobilisation citoyenne. À une époque où bien souvent on ignore le nom de son voisin, il s'agissait de points d'ancrage dans la communauté et dans la vie de bien des Montréalais. Nous redoutons que certains arrondissements se départissent des organismes locaux porteurs du programme Éco-quartier, des organismes qui ont fait leurs preuves en matière de mobilisation citoyenne, pour choisir des fournisseurs de services environnementaux. Nous pensons que l'éco-quartier doit demeurer d'abord et avant tout un outil de développement social et environnemental au service des résidents d'un quartier. Alors que certains remettent en question le mandat éco-quartier, nous sommes heureux que l'arrondissement Lachine ait décidé de se doter d'un éco-quartier en 2010 », déclare Paul-Antoine Troxler.

Le programme Éco-quartier

Nés en 1995 d'une initiative de la Ville de Montréal, les Éco-quartiers relèvent depuis 2004 de la compétence des arrondissements. Pilotés sur le terrain par des organismes communautaires œuvrant en éducation relative à l'environnement (ERE). Rappelons qu'à la base, le programme couvre quatre grands champs d'intervention : la propreté, la gestion des matières résiduelles (les 3R-V), l'embellissement et la nature en ville. L'organisme porteur du programme adopte une approche centrée sur la sensibilisation, l'information, la formation et la participation des résidents à l'amélioration de leur cadre de vie.

Une étude réalisée par la Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement de l'UQAM, a récemment démontré qu'en établissant des stratégies adaptées aux caractéristiques et aux besoins spécifiques de chacune des populations d'un territoire, le programme Éco-quartier contribue à l'amélioration de la qualité de vie de ses résidents. Il favorise le développement d'un sentiment d'appartenance au milieu et suscite un désir d'engagement chez les citoyens.

Regroupement des éco-quartiers

Le REQ est un réseau de partenaires en environnement fortement enracinés dans l'ensemble du territoire montréalais. Le Regroupement s'est donné comme mission principale d'accompagner les citoyens et les professionnels vers un environnement sain, un développement écologiquement viable de leur milieu de vie et l'amélioration du tissu social.

-30-

Source : Regroupement des Éco-quartiers

Pour information : Nicolas Montpetit,
Téléphone : (514) 507-5401
Courriel : regroupementeq@gmail.com